PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

C R
D A
Centre de Recherches en Droit Administratif

CONFÉRENCE

POURQUOI RÉFORMER L'AUDIOVISUEL PUBLIC ?

05 décembre 2025
Auditorium de la Maison de l'Amérique Latine

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2025 - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Bousculé partout dans le monde, le service public audiovisuel français est aujourd'hui à la merci d'une refonte. Universitaires, parlementaires, institutionnels et représentants du monde associatif se réuniront le vendredi 5 décembre 2025, de 09h00 à 13h00 pour en débattre.

Le Centre de recherches en droit administratif et le master 2 Droit des médias de l'Université Paris-Panthéon-Assas ont le plaisir de vous présenter deux tables rondes sur le thème :

Pourquoi réformer l'audiovisuel public ?

PROGRAMME

Tables rondes animées par :

> **Camille Broyelle**, professeure de droit, directrice de master 2 Droit des médias
> **Nathalie Sonnac**, professeure en sciences de l'information et de la communication, directrice de master 2 Médias, communication et sport, membre du CSA (2015-2021)

9h00 : café d'accueil

9h30 : Protéger l'indépendance : les garanties du service public audiovisuel

> **Giuseppe Abbamonte**, directeur, direction générale *Communications Networks, Content and Technology* (CNECT), Commission européenne
> **Thibaut Bruttin**, directeur général de Reporters sans frontières
> **Juliette Théry,** membre du collège de l'ARCOM
> **Sophie Valais**, directrice adjointe, département *Informations juridiques*, Observatoire européen de l'audiovisuel

11h00 : Pourquoi l'audiovisuel public est-il contesté ? Comment y répondre ?

> **Anémone Cartier-Bresson**, professeure à l'Université Paris-Cité
> **Laurent Lafon**, sénateur, président de la Commission de la Culture, de l'éducation, de la communication et du sport
> **Sophie Taillé-Polian**, députée, vice-présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation
> **Christophe Tardieu,** secrétaire général de France Télévisions

Inscription obligatoire avant le 2 décembre 2025 auprès de Madame Vanessa Tang